

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 22 juin 2023

FONDS CULTUREL
TRANSFRONTALIER :
COMPOSITION DU
JURY DE SELECTION
DE 14 APPEL A
PROJETS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux juin à vingt heures, le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps, sous la présidence de Christian DUPESSEY, Président

N° CS2023-36

Convocation du : 15 juin 2023

Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 44
Nombre de délégués
Présents : 23
Pouvoirs : 5

Membres présents :

- Délégués titulaires :

M. Denis LINGLIN – M. Vincent SCATTOLIN –
M. Hubert BERTRAND – M. Max GIRIAT – M. Christophe
ARMINJON – M. Bernard BOCCARD – M. Gabriel
DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE –
Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – M. Pierre-Jean
CRASTES – M. Julien BOUCHET – M. Michel MERMIN –
M. Florent BENOIT – M. Claude THABUIS – M. Catherine
BRUN – M. Régis PETIT – M. Benjamin VIBERT – Mme
Nadine PERINET

- Délégués suppléants :

Mme Annie MARCELOT, suppléante de Mme Christine
DUPENLOUP – M. Olivier JACQUIER, suppléant de Mme
Chrystelle BEURRIER – M. Gérard STEHLE, suppléant de
M. Jean-Luc SOULAT – M. Marc MENEGHETTI, suppléant
de Mme Carole VINCENT

- Délégués représentés :

M. Daniel RAPHOZ, donne pouvoir à M. Denis LINGLIN –
M. Patrice DUNAND, donne pouvoir à M. Vincent
SCATTOLIN – M. Jean-François OBEZ, donne pouvoir à
M. Max GIRIAT – M. Alain LETESSIER, donne pouvoir à
M. Christian DUPESSEY – M. Sébastien JAVOGUES,
donne pouvoir à Mme Nadine PERINET

- **Délégués excusés :**

Mme Christine DUPENLOU
BEURRIER – M. Jean-Luc SOULAT – Mme Carole
VINCENT - M. Daniel RAPHOZ – M. Patrice DUNAND –
M. Jean-François OBEZ – M. Alain LETESSIER – M.
Sébastien JAVOGUES

FONDS CULTUREL TRANSFRONTALIER : COMPOSITION DU JURY DE SELECTION DE L'APPEL A PROJETS

Lors du précédent Comité syndical du 27 avril 2023, l'appel à projets instituant les fonds culturels : Genevois français et Grand Genève, a été validé.

Ces appels à projets ont été lancés et la date de limite de retour des dossiers a été fixée au **15 juillet 2023**.

Les dossiers vont être examinés par un jury dédié pour chaque fonds :

- **Genevois français :**
un représentant de chaque collectivité membre du Pôle métropolitain du Genevois français, membre du Bureau du Pôle métropolitain du Genevois français : un courrier vous a été adressé dans ce sens le 2 mai.
Il vous revient de nous rendre réponse avant le 7 juillet en vue de transmettre aux membres du jury, la procédure d'accès aux dossiers sur la plate-forme avant le 15 juillet ; la première réunion du jury a été fixée au mercredi 30 août à 14 heures, dans les locaux du Pôle métropolitain du Genevois français ;
- **Grand Genève :**
 - Deux représentants du Pôle métropolitain du Genevois français, en charge de la culture,
 - Un représentant de la Direction Régionale aux Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne Rhône-Alpes,
 - Le conseiller administratif de la Ville de Genève,
 - Un représentant du canton de Genève,
 - Le Président de l'Association des communes genevoises (ACG) ou sa représentante.

La première réunion est prévue le lundi 4 septembre à 13 h 30 dans les locaux du Pôle métropolitain du Genevois français.

Il convient donc de désigner les deux représentants du Pôle métropolitain du Genevois français qui siégeront à ce jury. Sont proposés :

- Monsieur Gabriel DOUBLET, Président d'Annemasse Agglo, et membre du Bureau du Pôle métropolitain du Genevois français en charge de la culture,
- Monsieur Jean-François OBEZ, Vice-président Pays de Gex Agglo, en charge de la culture, membre titulaire du Comité syndical du Pôle métropolitain du Genevois français.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la désignation de M. Gabriel DOUBLET et M. Jean-François OBEZ, comme représentants du Pôle métropolitain du Genevois français au sein du jury politique relatif au fonds culturel Grand Genève ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 27/06/23

Publié ou notifié le 27/06/23

Le Président,
Christian DUPESSEY

